

Accréditations

Les **accréditations** d'AFNOR Certification par le COFRAC (*accréditations N°4-0001, 4-0057, 5-0030, 5-0071 et n°3-0738 ; portées disponibles sur*

www.cofrac.fr

) confirment qu'**AFNOR Certification** est organisée et fonctionne conformément aux exigences, en matière de **compétence** et de **rigueur déontologique des normes** :

- ISO CEI 17021 pour la certification de **systèmes de management d'entreprise**
- ISO CEI 17024 pour la certification **de personnes**
- EN 45011 pour la certification de **produits et services**
- ISO CEI 17020 pour l'**inspection hôtelière**

AFNOR Certification est le premier organisme certificateur français à avoir obtenu une accréditation du COFRAC (Comité Français d'Accréditation). La portée de cette accréditation est développée régulièrement, afin d'accroître la confiance dans les certificats d'AFNOR Certification, que ce soit en certification de systèmes de management d'entreprise, en certification de compétences, ou en certification de produits et services.

Les **portées d'accréditation**, définies ci-après, sont disponibles sur le site

www.cofrac.fr

Certifications de systèmes de management d'entreprises



Accréditation n° 4-0001. **Portée disponible sur le site**

www.cofrac.fr



AFNOR Certification est accréditée par le **COFRAC** (accréditation n° 4-0001) pour les certifications de systèmes de management d'entreprise suivantes pour tous les pays :

- certification de conformité de **systèmes qualité** à la norme NF EN ISO 9001 pour les activités relevant des domaines des codes EA/IAF n° 1 à 39 (soit tous secteurs d'activités),
- certification des **systèmes de management de la sécurité de l'information** selon la norme ISO/CEI 27001
- certification des **système qualité des fournisseurs de l'armement** selon les AQAP 2110, 2120 et 2030,
- certification des **systèmes qualité d'entreprises fournissant l'industrie aérospatiale** selon les normes de la série EN 9100,
- certification des **systèmes de management de la qualité de la production agricole** selon la norme NF V 01-005,
- certification de **systèmes de management environnemental** NF EN ISO 14001 pour les activités relevant des domaines des codes EA / IAF n° 1 à 39 (soit tous secteurs d'activités),
- certification des **systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires** selon ISO 22000,
- certification de **qualification technique d'entreprises pharmaceutiques** exploitantes selon le référentiel « Visite Médicale » publié par la HAS en application de la loi du 13 août 2004,
- certification de **qualification technique de prestataires de visite médicale** selon le référentiel « Visite Médicale » publié par la HAS en application de la loi du 13 août 2004,

- certification de **qualification technique d'entreprises de confinement et de retrait de l'amiante friable** selon le référentiel technique NF X46-010 en application du décret n°2006-761 et de l'arrêté du 22 février 2007,
- certification de **qualification technique d'entreprises de confinement et de retrait de matériaux non friables contenant de l'amiante** selon le référentiel défini en annexe de l'arrêté du 22 février 2007 en application du décret n°2006-761,
- certification de **qualification technique d'organismes testeurs CACES®** délivrant des certificats d'aptitude à la conduite en sécurité selon le cahier des charges et le référentiel pour l'attribution de la certification de qualification "TESTEURS CACES®" publiés par la CNAMTS.

Inspections pour le Classement des hébergements touristiques



Accréditation n° 3-0738. Portée disponible sur le site www.cofrac.fr

AFNOR Certification est accréditée au 01/07/2010 par le COFRAC pour réaliser les inspections relatives au classement des hôtels de tourisme.

Cette accréditation est délivrée selon :

- les décrets n°2009-1650 et 2009-1652 du 23/12/2009 portant application de la loi n°2009-888 du 22 Juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques,
- l'arrêté du 23 Décembre 2009 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme.

Les activités accréditées sont :

- Inspections des hôtels de tourisme de **catégorie 1 à 3 étoiles ne nécessitant pas de visite mystère**,
- Inspections des hôtels de tourisme de **catégorie 4 à 5 étoiles nécessitant une visite mystère**.

Certifications de personnes



Accréditation n° 4-0057. Portée disponible sur le site www.cofrac.fr



AFNOR Certification est accréditée par le COFRAC (accréditation n° 4-0057) pour les certifications de personnes suivantes :

- certification d'**auditeurs de systèmes de management de la qualité, santé et sécurité au travail, environnement** (activités commercialisées sous la marque ICA),
- certification des **formateurs de personnes compétentes en radioprotection** selon le référentiel en application de l'arrêté du 26 octobre 2005 et de l'arrêté du 13 janvier 2006,
- certification des **personnes réalisant des diagnostics techniques immobiliers, termites, amiante, plomb, performance énergétique, gaz et électricité** conformément aux arrêtés en vigueur,
- certification des personnes réalisant l'**inspection périodique des systèmes de climatisation et des pompes à chaleur réversibles** - Niveaux : "systèmes simples » et "systèmes simples et complexes" conformément à l'arrêté du 16 avril 2010.

Certifications de produits et services

AFNOR Certification s'appuie sur 70 ans d'expérience en matière de certification de produits industriels et de services.



Accréditation n° 5-0030. Portée disponible sur le site www.cofrac.fr



AFNOR Certification et le réseau NF sont accrédités par le COFRAC (accréditation n° 5-0030) pour leurs activités de **certification de produits industriels et de services**.



Accréditation n° 5-0071. Portée disponible sur le site www.cofrac.fr



AFNOR Certification est accrédité par le COFRAC (accréditation n° 5-0071) pour ses activités de certification de produits agro-alimentaires :

- qualification des **exploitations agricoles au titre de l'agriculture raisonnée**,
- International Food Standard [IFS], Food et Logistique,
- **BRC Global Standard Food**,
- **BRC IOP** (Food Packaging and other packaging materials)

Les attestations d'accréditation peuvent vous être communiquées sur simple demande, et sont par ailleurs disponibles sur le site www.cofrac.fr

Les accréditations d'AFNOR Certification

Reconnaissance par ACCREDIA pour la certification d'entreprises de l'activité Construction (code EA 28) selon le référentiel ISO 9001 (document RT-05).

La liste des organismes de certification avec cette reconnaissance est disponible sur le site de [ACCREDIA](http://www.accredia.fr)

Les accréditations d'AFNOR UK Ltd



AFNOR UK Ltd, organisme de certification du groupe AFNOR, est **accréditée par UKAS** (United Kingdom Accreditation Service) dans les domaines suivants :

- certification de conformité de **systèmes qualité selon ISO 9001**,
- certification **TickIT**,
- certification de conformité de **systèmes de management de la qualité pour l'industrie des dispositifs médicaux selon ISO 13485**,
- certification de conformité de **systèmes de management environnemental selon ISO 14001**,
- certification **EMAS**,
- certification de conformité de **systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail selon OHSAS 18001**.

Les portées et les attestations d'accréditation sont disponibles sur le site UKAS

Les accréditations d'AFAQ AFNOR International (AAI)



AAI, organisme de certification du Groupe AFNOR en Tunisie, est accrédité par le TUNAC (TUNisian Accreditation Council) dans les domaines suivants :

- certification de conformité de **systèmes qualité** selon ISO 9001 pour tous secteurs EA suivants : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38 et 39,
- certification de conformité de **systèmes de management environnemental** selon ISO 14001 pour les secteurs EA suivants : 2, 3, 4, 5, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 19, 22, 23, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38,
- certification des **systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires** selon ISO 22000 pour les catégories G, M, C et E

Les accréditations d'AFNOR International Asia Ltd

AFNOR International Asia Ltd, organisme de certification du Groupe AFNOR, est accrédité par le TAF (Taiwan Accreditation Foundation) dans les domaines suivants :

- certification de conformité de **systèmes qualité** selon ISO 9001,
- certification de conformité de **systèmes de management environnemental** selon ISO 14001,
- certification selon **ISO 14064-1** Gaz à effet de serre,
- certification de conformité de **systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail** selon OHSAS 18001,
- certification des **systèmes de management de la sécurité des denrées alimentaires** selon ISO 22000,
- certification des **systèmes de management de la sécurité de l'information** selon ISO/CEI 27001.

Les portées et les attestations d'accréditation sont disponibles sur le

Les accréditations de GUTcert

GUTcert, organisme de certification du Groupe AFNOR, est accrédité par le **DAkks** (Deutsche Akkreditierungsstelle GmbH) dans les domaines suivants :

- certification de conformité de **systèmes qualité** selon ISO 9001,
- certification de conformité de **systèmes de management environnemental** selon ISO 14001,
- certification de conformité de **systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail** selon OHSAS 18001,
- Certification de conformité de **systèmes management de l'Energie** selon DIN EN 16001
- Certification **EMAS**.

Les portées et les attestations d'accréditation sont disponibles sur le [site du DAkks](#).

En Europe

Les organismes d'accréditation européens ont créé une structure de concertation : **EA (European Cooperation for Accreditation)** et ont signé un accord de reconnaissance mutuelle dans ce cadre pour les activités d'évaluation de la conformité, et en particulier la certification de systèmes de management, de produits et de services, et de personnes.

De ce fait, les accréditations **COFRAC** d'AFNOR certification (*accréditations N°4-0001, 4-0057, 5-0030, 5-0071, et n°3-0738 ; portées disponibles sur*

www.cofrac.fr

) et **UKAS** d'AFNOR UK

(*accréditation N°022 ; portées disponibles sur*

www.ukas.com

) *sont reconnues dans tous les pays où les accréditeurs EA exercent leur influence*, de la même manière que si **AFNOR**

Certification et **AFNOR UK Ltd** avaient été accréditées par chacun de ces organismes, évitant ainsi la multiplication superflue d'accréditations.

[Voir la liste des signataires de cet accord.](#)

A l'international

EA fait partie du réseau mondial **IAF** (International Accreditation Forum) et a signé un accord de reconnaissance mutuelle avec les autres membres d'IAF, dans le domaine de l'accréditation des certificateurs qualité.

[Voir la liste des membres du réseau IAF](#)